



# Vivre à Lannédern

## Bulletin municipal N°38 – Novembre 2020

### Le mot du Maire



Difficile d'écrire cet édit sans mentionner l'actualité....

Nous voilà confinés à nouveau et l'épidémie de COVID 19 va probablement continuer à contrarier notre quotidien.

La vie à Lannédern poursuit néanmoins son cours.

En septembre, l'école a rouvert ses portes avec l'équipe des enseignantes et Cathy et Véronique. L'effectif reste stable (30 élèves) grâce à la rentrée de petites sections et à l'arrivée de nouvelles familles sur la commune. De plus, les naissances des deux dernières années devraient nous conforter dans le maintien de cet effectif pour les temps à venir.

Nouvellement élus, nos actions se sont orientées dans un premier temps vers le fonctionnement quotidien de la commune et l'entretien de notre patrimoine.

A ce titre, nous avons rencontré le SIECE que nous avons missionné afin de planifier et budgétiser les travaux de voirie à réaliser. Nos rendez-vous avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et

l'architecte des bâtiments de France nous ont quant à eux permis de faire le point sur les quelques travaux à programmer sur l'église.

Le nettoyage du cimetière et des parterres a pu être réalisés grâce à la mise en place de chantiers participatifs. Merci à toutes les personnes qui y ont participé.

Nous avons également rencontré les associations de Lannédern pour échanger sur leurs projets et leurs besoins. Malgré les aléas liés au contexte sanitaire actuel, elles restent toujours actives et leur rôle de liant social est primordial en ces temps de disette d'événements festifs et culturels. Nous les soutenons et la commune reste à leur disposition pour les accompagner.

En juillet, le conseil communautaire a également été mis en place. Le bureau (qui rassemble les maires des 17 communes) se réunit une fois par semaine et les dossiers en cours sont nombreux : fin de la construction de la piscine et préparation de sa mise en exploitation, transfert des compétences eau et assainissement, l'élaboration des Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et Plan Climat Air Energie Territorial.

Pauline Caro

## La fibre optique

La fibre arrive enfin à Lannédern. La région Bretagne a entrepris de déployer les très haut débit sur l'ensemble du territoire breton. Pour 2026, l'intégralité des départements sera desservie, 2021 ou 2022 pour notre commune. C'est Megalis qui est en charge du déploiement, et la société Axione de la pose.

Une petite révolution qui va nous permettre d'avoir un débit beaucoup plus important que ce que l'ADSL nous offre jusque là. Le câble nous arrive de Brasparts. Il est composé de plusieurs centaines de brins, en fibre de verre, plus fins qu'un cheveu ! Comme il n'y a pas de perte d'information, contrairement aux fils de cuivre, la distance entre l'armoire qui sera située à Croas ar Hars et les habitations peut être très longue( jusqu'à 15 km, d'une traite).

La pose de fait en souterrain, via les réseaux enterrés (si ceux-là existent déjà), ou en aérien, en suivant les poteaux téléphoniques en place. Le cas échéant, l'implantation de nouveaux poteaux est nécessaire.

Il est essentiel que le trajet aérien soit libre de tout

obstacle, et plus particulièrement les branches d'arbres, d'où l'importance de l'élagage, qui a été demandé à certains d'entre nous. En effet, si les techniciens sont confrontés à des branches dans les câbles téléphoniques, la ligne passant une dizaine de centimètres au dessus de celle du téléphone, ils passent à une autre partie du chantier, en raison de leurs impératifs de délai.

Cette arrivée entraînera pour les maisons hors bourg la numérotation des habitations. Outre le caractère obligatoire, cela permettra également un repérage plus facile, que ce soit pour la distribution du courrier, les livraisons ou même les pompiers. Les plaques de numérotations sont fournies par la mairie mais chacun est libre de mettre sa propre plaque.

L'abonnement à la fibre (libre choix de l'opérateur) n'est en aucun cas obligatoire, mais on ne peut pas s'opposer à son passage.

Pierre-Yves Richard  
*Deuxième Adjoint*

### Infos Lannédern

La fibre passe dans les fourreaux souterrains existants au bourg, et un deuxième câble aérien est ajouté aux poteaux existants (hors bourg). Le câble téléphonique enterré qui va vers Quivit n'étant pas dans un fourreau, une nouvelle ligne aérienne va être créée.

Les villages de Pennaneac'h et Coat Caër seront raccordés au Cloître-Pleyben en 2022.

### Le projet « fibre pour tous en Bretagne »

- 50.000 km de câbles optiques à déployer sur tout le territoire.
- 1.350 emplois mobilisés entre 2020 et 2026.
- 1,6 Milliard d'€ d'investissement public soutenu par l'Etat et l'Europe.
- 100 % de la Bretagne équipée de la fibre en 2026.

Dans une ville comme Brest, le déploiement se situe entre 10 et 20 mètres de fibre par foyer raccordé. En zone rurale, l'ordre de grandeur est autour de 200 mètres.

14 agglomérations (10 % du territoire et 40 % de la population) sont déjà équipées sur initiative privée (les opérateurs télécom).

## Question-réponses

**Combien coûtera l'abonnement au très haut débit en fibre optique ? Devrai-je payer des frais d'installation ?**

Le montant de l'abonnement au très haut débit en fibre optique est fixé par les fournisseurs d'accès à Internet. Les tarifs des abonnements au très haut débit en fibre optique sont du même ordre que ceux constatés sur le réseau cuivre.

Des coûts liés au raccordement ou aux frais d'accès au réseau peuvent être facturés par l'opérateur. Ces coûts peuvent être offerts selon la politique commerciale de votre opérateur.

**Comment souscrire au très haut débit en fibre optique ? Suis-je obligé de changer d'opérateur ?**

À partir du moment où le réseau sera déployé près de chez vous, vous pourrez solliciter le fournisseur d'accès à Internet de votre choix pour souscrire un abonnement très haut débit en fibre optique. Si votre opérateur actuel propose des offres très haut débit



en fibre optique sur votre zone, vous ne serez pas obligé de changer d'opérateur.

**Le raccordement au très haut débit nécessite-t-il des travaux dans mon habitation ?**

Oui. Pour disposer d'une connexion très haut débit en fibre optique, il faut installer une nouvelle prise dans votre domicile et peut-être changer votre équipement. Ce raccordement sera effectué après votre demande d'abonnement auprès du fournisseur d'accès à Internet qui vous informera de la procédure.

**Je ne souhaite pas être équipé de la fibre optique, que dois-je faire ?**

Il n'y a rien à faire dans ce cas. Vous gardez votre abonnement actuel. Vous ne serez équipé que si vous en faites la demande auprès d'un opérateur et que vous souscrivez un abonnement.

**Puis-je conserver mon ancienne ligne téléphonique cuivre ?**

Oui, il est possible de garder sa ligne téléphonique cuivre si vous ne souhaitez pas être raccordé à la fibre optique.

## Informations de la Communauté de Communes

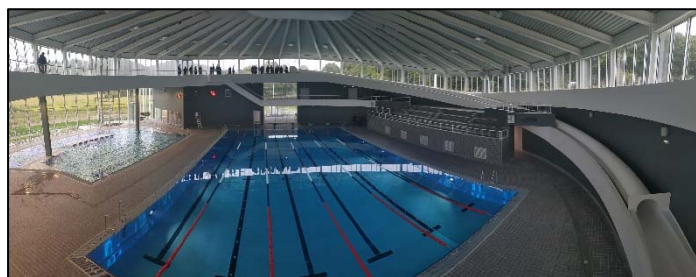


**Infos.**

<https://www.cccp.bzh>

Vous trouverez sur le site internet de la CCCP (Communauté de Communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay) les

horaires des déchèteries, des informations sur la distribution d'eau, l'assainissement collectif, etc. ainsi que sur ses 17 communes.



**Centre aquatique et piscine.**

Le centre aquatique et sa nouvelle piscine communautaire devaient ouvrir après les vacances de la Toussaint, il ouvrira dès que la situation sanitaire le permettra. Ce grand projet de la communauté de communes d'un budget de plus de 14 millions d'euros voit son aboutissement avec quelques mois de retard.

La future piscine comprend un bassin de 25 m de long avec six lignes d'eau (une de plus que



précédemment), un bassin d'apprentissage de 190 m<sup>2</sup>, une pataugeoire de 35 m<sup>2</sup> avec des jeux, ainsi qu'un espace bien-être proposant sauna, hammam et jacuzzi, le tout cerclé de grandes baies vitrées donnant sur l'Aulne.

Le bassin principal est en acier inoxydable, comme le toboggan de 60 m. Des gradins pouvant accueillir une centaine de personnes surplombent le bassin et leur orientation vers le sud leur donne une vue sur la vallée de l'Aulne.

Pour contacter le centre aquatique : ☎ 02 98 86 06 55.

**Conseil architectural.** Vous avez un projet de division parcellaire, de rénovation, d'extension ou de construction de votre habitation : venez rencontrer gratuitement un architecte conseil. Des permanences sont organisées les 1er et 3ème vendredis du mois de 14h à 17h à l'espace France Services 33 quai Alba à Châteaulin.

Les consultations se font sur rendez-vous uniquement au ☎ 02 98 16 13 68 ou par mail : [urbanisme@cccp.bzh](mailto:urbanisme@cccp.bzh)

Les rendez-vous ont une durée de 45 minutes.

**Assainissement (1).** La Communauté de Communes a maintenant la compétence de l'assainissement. C'est donc elle qui a en charge la station d'épuration du bas du bourg ainsi que la politique tarifaire. Le délégataire sélectionné est la société SAUR.

**Assainissement (2).** Les usagers ont dû recevoir leur facture d'abonnement et de consommation 2019. La mise en facturation a pris du retard suite à un souci de traitement par

la communauté de communes.

Début 2021, c'est la SAUR qui émettra la facture au titre de l'abonnement et de la consommation 2020 ainsi qu'au titre de l'abonnement 2021.

### **PLU-i (Plan Local d'Urbanisme intercommunal).**

Par délibération de novembre 2018, le conseil communautaire de Communauté de communes a prescrit l'élaboration d'un PLU-i (Plan local d'Urbanisme intercommunal).

Le PLU-i est un document d'urbanisme. Il traduit le projet politique des élus locaux, de manière réglementaire en étant opposant aux tiers, lors des

demandes d'autorisation d'urbanisme. Il vise à organiser le développement du territoire en trouvant un équilibre entre l'accueil de nouveaux habitants ou d'entreprises et la préservation de l'environnement, des paysages et des espaces agricoles. Il concerne tout le territoire intercommunal, soit 17 communes, et devrait être applicable en 2023.

A ce titre, la 1ère phase consistant à élaborer le diagnostic du PLU-i, le diagnostic général du territoire et sa synthèse ainsi que le diagnostic agricole sont désormais disponibles en mairie et sur notre site internet.

## **Présentation de deux associations communales**

### ***Bibliothèque : 3 questions à ...***

Marie-France Carraz, présidente et Suzanne Masson, secrétaire de l'association Arrée Lecture qui gère la bibliothèque municipale.

#### **Pourquoi s'engager dans une association telle que la bibliothèque ?**

On aime les livres, et faire partager notre intérêt pour la lecture. Nous voulons aussi faire connaître gratuitement de beaux livres aux enfants. C'est aussi un lieu de convivialité pour les adultes. C'est ici que les gens se retrouvent. C'est pour ça aussi que l'on fait des rencontres avec les anglais. Et puis ça fait passer le temps aussi pour nous, retraitées de la vie active.

#### **Comment se matérialise votre bénévolat ?**

Nous avons des obligations pour le fonctionnement : du temps pour les permanences, tenir les registres, les fiches de prêt, les codes des livres, assurer les échanges de livres avec la médiathèque de Plonévez du Faou, notre centre de référence, soit 200 livres deux fois par an. Et côté plaisir, nous avons en contrepartie l'émerveillement des enfants lors des histoires de Kamishibai (petit théâtre japonais). Quand on voit leur sourire, là on sait que ça leur a plu. Nous apprécions également les échanges chaleureux avec les maîtresses, aider les gens à choisir un livre et discuter avec eux. Quand un anglais fait connaissance avec un autre anglais des environs, là on est aux anges car nous avons réussi notre mission de réunir les gens. Nous aimons également les moments de partage, de rire et d'imagination dans les jeux d'écriture. Nous



avons eu aussi des rencontres avec des écrivains (Isabelle de Col Richard, Jean-Marie Le Scaigne, Nathalie De Broc, Daniel Cario). Nous commençons à être connus dans le paysage culturel, ce qui nous permet d'avoir des contacts avec l'historien Jean-Luc Deuffic résidant à Lannédern et des membres de Radio Vélo qui ont fait une halte sur la commune début juillet.

#### **Quels sont les projets pour la bibliothèque ?**

Malgré le contexte actuel, retrouver le contact avec les enfants de l'école, mais aussi des ateliers jeux/histoires un samedi avec les enfants de la commune. Le samedi 28 novembre, un échange de plants avec nos amis les anglais au boulodrome à partir de 14 h. L'accueil de nouveaux bénévoles pour apporter des nouvelles idées. Nos futurs achats de livres. Nous continuerons le printemps des poètes qui nous a apporté le label en 2019. On souhaite aussi offrir un livre aux nouveaux nés de la commune en association avec la mairie.

**Rappel :** mercredi et samedi de 10 h à 12 h, 10 € adulte et gratuit pour les moins de 18 ans.

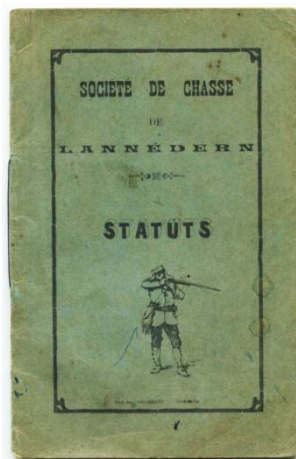
**Confinement :** la bibliothèque est bien évidemment fermée. Un service de portage de livres dans le bourg est prévu. Contacter l'association pour en connaître les modalités.

**Contact :** Marie-France Carraz au ☎ 06 76 79 97 71 ou

✉ [arree.lecture@gmail.com](mailto:arree.lecture@gmail.com)

📍 Rue de la vieille école

*Un article de Cathy Roudot.*



La société de chasse de Lannédern est l'association la plus ancienne de Lannédern. Ses premiers statuts datent de 1926 ! Cette association est constituée d'une grosse vingtaine de membres. Si seuls quatre sociétaires habitent la commune, tous sont originaires de Lannédern ou y ont des terrains. Deux jeunes permis ont intégré

l'association l'année dernière.

### Le partage de la nature

Sur Lannédern les chasseurs rencontrent régulièrement des agriculteurs ainsi que des marcheurs, essentiellement sur la ligne de chemin de fer, vu qu'en automne et en hiver c'est l'un des seuls chemins praticables. Et comme tout le monde se connaît dans notre petite commune, c'est l'occasion de faire une petite pause et de papoter un peu !

### Le sanglier

Le sanglier est un animal sauvage prisé des chasseurs de gibier mais il est loin le temps où il faisait le bonheur des Gaulois. L'animal est aujourd'hui dévastateur pour certaines cultures de céréales, en particulier le maïs. Les chasseurs sont chargés de maîtriser leur population. Dans le Finistère, l'animal est même classé nuisible. La DIRO qui gère les routes nationales de Bretagne note une forte augmentation des collisions. Les dégâts agricoles des sangliers sont pris en charge financièrement par les Fédérations Départementales de Chasseurs après déclaration et évaluation.

Un troisième problème menace aussi : la peste porcine africaine (PPA). C'est une maladie qui aurait pris pied en Europe à partir de la Géorgie et qui gagne le nord-est de l'Europe jusqu'à la Pologne. Cette peste porcine n'est pas dangereuse pour l'homme mais peut se propager dans les élevages de cochons. Le sanglier est le vecteur de sa transmission le plus compliqué à contrôler. Autant dire que la PPA fait très peur. Les pays européens qui sont touchés sont interdits d'exportation.

En Bretagne ce serait une catastrophe pour ce secteur d'élevage et tous les emplois qui en dépendent.

### La saison de chasse

Les périodes traditionnelles de chasse vont du troisième week-end de septembre à la fin de février.

En début de saison les chasseurs cherchent le faisan et la perdrix, puis la bécasse quand elle arrive de migration fin octobre/début novembre. Le lapin a été décimé par des maladies et ne fait hélas plus le bonheur des chasseurs et de leurs chiens. La saison est rythmée par les battues au chevreuil ou au sanglier où la majorité des sociétaires se retrouve pour une journée conviviale. Neuf « bracelets » de chevreuil sont délivrés à la société communale.



Setter anglais à l'arrêt.



Bécasse.

### La fête de la chasse

Le concours de chiens d'arrêts que la société de chasse organise en juillet depuis deux ans n'a pas pu se dérouler cette année. Les deux premières éditions avaient bien fonctionné : une cinquantaine de chiens a été présentée pour la première édition, une soixantaine pour la deuxième. La règle du jeu de ces petits concours amateurs d'été est simple : chaque chien doit trouver et arrêter une perdrix dans une grande pâture. Les agriculteurs de la commune ont été partie prenante en prêtant quatre grands champs d'herbe pour les épreuves. Merci à eux ! Les grillades au barbecue du midi préparées par les chasseurs ont été un franc succès pour clôturer la journée. L'équipe espère renouveler cette fête en 2021.

Elle est belle la vie dans notre campagne de Lannédern, quand on se ballade seul avec son chien, au milieu de la nature dans les petits matins froids de l'hiver !



**Mairie-Poste.** Les horaires d'ouverture de la Mairie et de la Poste sont modifiés pour la rentrée. La nouveauté : une ouverture jusqu'à 20h le mardi soir pour permettre plus de flexibilité.

Lundi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00  
Mardi : 9h00-12h30 / 16h00-18h00  
Mercredi : 9h00-12h30 / 13h30-17h00  
Jeudi : 9h00-12h30  
Vendredi : 9h00-12h30



**1. Conseils municipaux.** Les réunions du Conseil Municipal se tiennent maintenant dans la salle polyvalente. L'exiguïté de la salle de la mairie n'est plus adaptée aux règles sanitaires actuelles et à la réception du public.

**2. Conseil municipal.** A la suite de la première réunion de conseil municipal, Cédric Constant a donné sa démission (il avait été élu en 11<sup>ème</sup> position). Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil est constitué des dix membres restants.

**3. Permanence et rendez-vous.** Le maire et ses adjoints sont disponibles pour des rendez-vous. N'hésitez pas à les contacter !



**Expo photo.** Joseph Gallix a reçu autour de 150 visiteurs cet été pour

son exposition dans la salle culturelle.

La municipalité va continuer à organiser des expositions pour profiter de cette dynamique.



**Journées du patrimoine.** Le week-end du 20 septembre avaient lieu les journées européennes du patrimoine. La commune était mobilisée à travers l'équipe municipale et le Comité Saint-Anne mené avec toujours autant d'enthousiasme par Monique Favennec qui ont assuré des permanences pour renseigner les visiteurs. L'ensemble de l'enclos paroissial ainsi qu'une exposition de vêtements liturgiques étaient ainsi mis en avant.



**Production solaire.** Depuis 2 ans, la commune produit de l'électricité renouvelable grâce aux deux installations photovoltaïques posées sur les toits de l'école et de la salle polyvalente. Ces installations d'une puissance totale de 16,75 kWc produisent près de 16 500 kWh par an. Cela représente près du tiers de la consommation électrique des bâtiments communaux. Chaque année, l'électricité produite est vendue à EDF, avec obligation d'achat au prix de 0,23692 €/ kWh (pour 2020).



**Facebook.** Abonnez-vous à la page « Commune de Lannédern » pour suivre toutes nos actualités.



**Deuxième opération de désherbage.** C'est une dizaine de personnes qui s'est retrouvée mi-août pour désherber cette fois les abords de la mairie, après avoir nettoyé le cimetière en juin.



**Troisième opération de désherbage.** Alors que la Toussaint approche, le cimetière a été de nouveau nettoyé par les bénévoles.



**Listes électorales.** Pensez à vous inscrire sur la liste électorale pour pouvoir voter lors des prochaines élections : départementales et régionales en 2021, présidentielles et législatives en 2021 !

L'inscription peut s'effectuer en mairie ou par internet via le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Les jeunes sont automatiquement inscrits sur leur commune à 18 ans s'ils ont effectué les démarches de recensement citoyen à 16 ans.



**1. Recensement.** La commune sera recensée en 2021 pour le compte de l'INSEE. Le recensement est effectué tous les cinq ans sur l'ensemble des habitants des communes de moins de 10.000 habitants. Ce chiffre établit le nombre légal des habitants de la commune. Il est

utilisé pour différentes choses. Par exemple la population des cantons ou des circonscriptions peut changer les données électorales et demander un redécoupage.

Le point qui touche le plus la commune est financier : les dotations annuelles de l'Etat sont proportionnelles au nombre d'habitants, comme pour toutes les strates administratives (communauté de commune, département, région). Alors, oui, se faire recenser est important pour notre petite commune !

Du 21 janvier au 20 février 2021 l'agent recenseur passera dans toutes les habitations de la commune pour remettre les documents. Ceux-ci peuvent être remplis par internet ou en version papier.

**2. Agent du recensement.** La commune recherche un agent de recensement pour effectuer cette mission locale. Une connaissance de la commune sera bien évidemment la bienvenue. Contacter la mairie en cas d'intérêt pour le poste !



**Bannière de Saint Edern.** Le Comité Sainte Anne fait un appel

aux dons pour la restauration de la bannière. La municipalité s'associe à cette opération de sauvegarde du patrimoine pour communiquer, mettre en place une cagnotte sur internet et réceptionner en mairie les chèques.

**Repas de l'Ecole.** Le repas à emporter prévu le samedi 14 novembre 2020 est annulé.

**Chambres d'hôtes.** Solange et Jean-Michel Rémoleur qui viennent de s'installer à Ty Jaffré proposent des chambres d'hôtes. Ty Levenez : ☎ 06 66 99 85 77



**Collecte des déchets le 11 nov.** La collecte des déchets aura lieu normalement le 11

novembre. Il faut comme à son habitude sortir le bac la veille au soir devant votre domicile ou au point de regroupement habituel, la poignée tournée vers la route.

Pour des raisons sanitaires, il est demandé aux usagers que les mouchoirs, masques et gants usagés soient jetés dans un sac plastique dédié, résistant et disposant d'un système de fermeture fonctionnel (ils sont proscrits du bac jaune).

## Confinement

- Les salles communales sont bien évidemment fermées aux manifestations privées et associatives pendant le confinement.

La vie associative locale est donc mise en sommeil.

- La mairie reste ouverte pour accueillir le public comme l'a souhaité le gouvernement.

## Etat civil, décès.

Robert Lowden, né en 1952, domicilié à Bergam, Lannédern.

Marie-Thérèse Bernard, née en 1937 à Guernaleon, Lannédern.

Louise Le Guillou, née en 1926 et domiciliée au Bourg.

Jean Cochenec, 84 ans, né à Landeleau et domicilié à Moulin-Duc, Lannédern.

## Etat civil, naissance.

La commune a eu le plaisir d'accueillir un nouveau-né en août.



Bloch représentant l'Evangéliste Saint Luc avec son emblème le taureau. Eglise de Lannédern.



## Les associations de Lannédern

### Comité Saint-Anne

L'association resserre les relations et les liens de confraternité entre tous les membres et anime le pardon de Sainte Anne qui a lieu le troisième dimanche du mois de Juillet. L'association anime toutes les manifestations à caractère religieux et étudie les possibilités d'obtenir les moyens à mettre en œuvre pour l'entretien et la sauvegarde du patrimoine religieux de Lannédern. Les fonds collectés servent à l'entretien de l'église et de la chapelle Sainte Anne.

Contact : Monique Favennec  
☎ 02 98 26 43 11

### Comité d'Animation

Composé de bénévoles de tous âges il a pour but d'organiser principalement, lors des fêtes patronales, des activités diverses, concours de belote, de pétanque dans les jours qui précèdent le pardon de Saint Edern. Celui-ci a lieu le premier dimanche d'octobre. Un challenge de belote est organisé à partir du mois d'octobre jusqu'au mois de mars, soit un concours par mois. Très prisés, les concours disputés en cinq parties sont dotés de prix avec en moyenne 30 à 35 équipes participantes. Le comité souhaiterait étoffer ses animations en faisant appel à volontaires pour nous rejoindre et apporter leurs idées. Vous serez

invités à participer lors d'une prochaine réunion.

Contact : Jean-Marc Clost  
✉ jeanmarc.clost@neuf.fr

### Association Sports et Loisirs

L'association propose des cours de gym douce d'entretien. Yvonne Quimerc'h, animatrice, anime un cours à Lannédern à la salle polyvalente.

Contact : Yvonne Quimerc'h  
Mairie de Brasparts

### Arrée Détente

Vous avez envie de vous détendre, de vous changer les idées, de rencontrer d'autres personnes, de vous amuser, de papoter tout simplement, venez nous rejoindre. Notre association ouvre ses portes tous les mardis à 14 heures à la salle polyvalente. Les activités se déroulent de 14 à 19 heures environ, interrompues par le traditionnel café et les adhérents y viennent à leur convenance. Elle accueille jeunes et moins jeunes de Lannédern ou d'autres communes qui se défient à la pétanque, à la belote et au Scrabble. N'hésitez pas à proposer de nouvelles activités ! Venez nous retrouver et partager un bon moment de camaraderie et de convivialité.

En période de confinement, toutes les activités sont stoppées.

Contact : Marie-Claire Cariou  
✉ cariorobert@orange.fr

### Arrée Lecture

Près de l'enclos paroissiale, la bibliothèque accueille les lecteurs deux fois par semaine.

Contact : Marie-France Carraz  
✉ arreelecture@gmail.com

### Société de Chasse de Lannédern

Contact : Philippe Goacolou  
☎ 06 75 59 33 93  
✉ goacolou.philippe@gmail.com

### MAM

Elle accueille les enfants de 0 à 6 ans, voire jusque 12 ans si besoin.

Contact : Emilie Le Roux  
☎ 09 73 52 89 29  
✉ mamlannedern@gmail.com

### APE

L'association de parents d'élèves participe à la vie de l'établissement scolaire en représentant les parents d'élèves auprès de l'administration scolaire.

Contact : Julie Molineux  
☎ 06 70 63 82 32  
Nolwenn Coadou  
☎ 06 77 61 98 70

## Contacts

En cas de besoin vous pouvez joindre

⇒ **Mairie**

☎ 02 98 26 40 56 ✉ mairie.lannedern@wanadoo.fr

⇒ **Pauline CARO** – Maire

☎ 06 33 31 94 05 ✉ mairie.lannedern@wanadoo.fr

⇒ **Emilie LE ROUX** – Adjointe

☎ 06 85 62 90 86 ✉ 29emilieleroux@gmail.com

⇒ **Pierre-Yves RICHARD** - Adjoint

☎ 06 62 15 01 71 ✉ pierre-yves.richard@orange.fr

## Téléphones utiles

|                                   |                |
|-----------------------------------|----------------|
| ⇒ Mairie – Poste                  | 02 98 26 40 56 |
| ⇒ Ecole                           | 02 98 26 43 02 |
| ⇒ Déchetterie                     | 02 98 16 14 00 |
| ⇒ Service des Eaux                | 02 98 26 45 49 |
| ⇒ SAUR                            | 02 77 62 40 00 |
| ⇒ Prêtre                          | 02 98 26 60 11 |
| ⇒ ADMR                            | 02 98 81 46 38 |
| ⇒ SAMU 15                         | Gendarmerie 17 |
| ⇒ Pompiers 18 (fixe) 112 (mobile) |                |

**En cas de soucis de téléphone, eau ou électricité, ne pas hésiter à contacter la mairie et à lui remonter le problème !**

**Evitez les déplacements et privilégiez quand cela est possible les demandes par téléphone.**